

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE

Direction de l'Architecture de la Maintenance et des Jardins (DAMJ)

Service des Equipements Techniques



**Maintenance des circulations mécanisées :
Escaliers mécaniques, Ascenseurs, Monte-charges, Elévateurs pour Personnes à Mobilité Réduite,
Plates-formes élévatrices diverses**

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Annexe 8 : PPCI

En fonction du niveau atteint par la seine, l'EPML engagera les actions nécessaires à la protection de son patrimoine architectural et culturel des effets d'une inondation majeure. Dans ce cadre, l'EPML demandera au Titulaire d'effectuer les principales actions suivantes en fonction des niveaux :

➤ **Veille**

- Liste des équipements techniques et positionnement de leurs TGBT.
- Plan d'implantation des pompes.
- Plan et liste des rondes de surveillance des équipements techniques.
- Maintenance des équipements o Curage des réseaux d'assainissement.
- Vérification régulière du stock et approvisionnement compléments si nécessaire.

➤ **Veille renforcée**

- État des lieux des pompes qui sont en arrêt ou en défaut.
- Contrôle des flexibles et vannes au niveau des jonctions entre les égouts publics et privés.
- Vérification des moyens de pompage disponibles en stock et identification des moyens nécessaires incluant les coordonnées des possibles fournisseurs.

➤ **Niveau 1**

- Inventaire des travaux en cours impactant la vulnérabilité à la crue, et conduite des actions pour y palier (arrêt des travaux, mise en sécurité, achèvement accéléré suivant les cas).
- Communication au groupe de commandement de la liste des équipements critiques hors services.
- Information des entreprises de la possible interruption des activités en cours et de mobilisation de leur astreinte.
- Approvisionnement les matériaux, matériels et matériaux nécessaires aux travaux de protection bâtiment, pré-positionnement opérationnel si possible.
- Dès le début de cette phase, localiser les zones de sous-sol où de l'eau stagne au sol ou ruisselle le long des murs. Cet état sera régulièrement mis à jour par des rondes.
- Surveillance du niveau de charge des réseaux EU et EP.
- Ébauche du planning de roulement des personnels sur 72h.
- Information des personnels de leur possible mobilisation.
- Surveillance, rondes et maintenance renforcée des équipements critiques.

➤ **Niveau 2**

- Mobilisation des personnels à leur poste de travail ou en disponibilité à leur domicile, suivant le planning de roulement.
- Engagement des travaux de protection du bâtiment réalisables sans impacts sur l'accueil du public.
- Mobilisation des astreintes des entreprises en supplément du fonctionnement normal et rondes renforcées
- Instructions aux entreprises sur les conditions de poursuite de leur activité ou leur interruption.
- Élaboration des scénarios de marche dégradés suivant l'avancement des travaux et l'état des installations,

➤ **Niveau 3**

- Mise en œuvre des scénarios de marche dégradée, notamment mise hors tension des équipements non critiques, protection ou démontage de ceux-ci.
- Mobilisation de l'astreinte crue (personnels Louvre et prestataires électriciens).
- Rondes journalières o Installation d'alimentation provisoire selon besoins des différents corps d'état.
- Consignation et mise en sécurité des circuits (circuits normaux, ascenseurs, escaliers mécaniques...) avant la crue.

Niveau PPCI 2016	Principales actions engagées
Veille	Vérification quotidienne du niveau de la Seine au Pont d'Austerlitz sur le site Vigicrues.
	Mise à jour du PPCI en continu.
	Veille réglementaire et technique sur les moyens de protection contre les inondations.
Veille renforcée 28,42m NGF	Transmission du niveau de veille renforcée à la Direction générale et aux responsables des groupes opérationnels.
	Vérification quotidienne du niveau de la Seine au Pont d'Austerlitz sur le site Vigicrues.
	Analyse des données de prévision.
	Vérification du planning des événements exceptionnels et des interventions sensibles.
Niveau 1 29,12m NGF	Transmission du bulletin d'information à la liste de diffusion PPCI.
	Inventaire des moyens à disposition et des ressources nécessaires.
	Vérification des effectifs présents.
	Inventaire des œuvres présentes au coffre et en transit aux acquisitions.
	Préparation des plannings des volontaires métiers.
	Information des prestataires.
	Mise en place de l'équipe anticipation : préparation de la cellule de crise
Niveau 2 30,50m NGF	Transmission au Président-Directeur du seuil d'alerte.
	Mise en place de la cellule de crise et information du CODIR.
	Suivant les prévisions d'évolutions du phénomène et des constats concernant le patrimoine et le fonctionnement des équipements techniques : décision de fermeture partielle du musée au public et de l'évacuation des œuvres
Niveau 3 31,00m NGF	Fermeture du musée au public.
	Arrêt des activités normales au profit des opérations de sauvegarde, de mise en sécurité et de logistique. Déclenchement du PPCI et évacuation des œuvres
	Mise en place des équipes en 3x8.
Niveau 4 32,50m NGF	Ordre d'arrêt des évacuations.
	Mise en sécurité du site.
	Renvoi des équipes.
	Attente de la décrue.
Reprise d'activité	Rappel des agents sur site. Remise en état progressif du site en vue de la réouverture au public

Ce document n'est qu'un extrait du PPCI du musée du Louvre. Il pourra évoluer en fonction de ses mises à jour et ainsi faire évoluer l'organisation et les actions à mettre en œuvre par le titulaire.